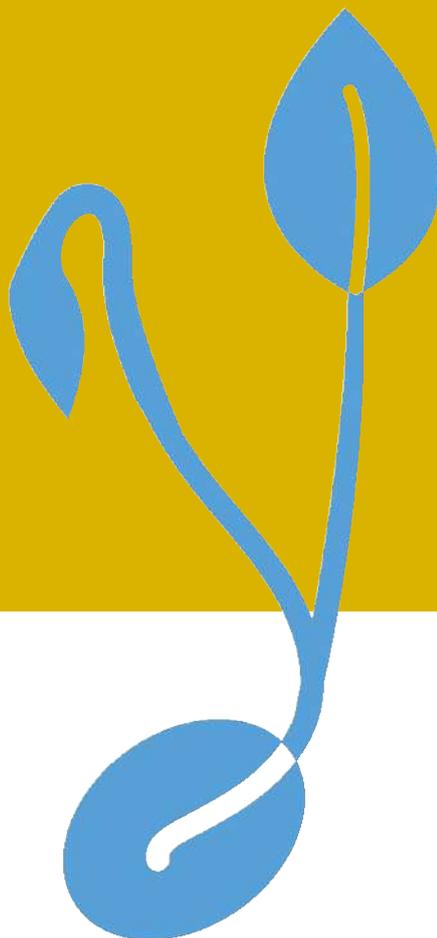


Parc naturel
régional du Vercors

ÉDUCATION

APPEL À PROJETS
MINI-SÉJOURS
JEUNES & MONTAGNES

Année 2024



La montagne offre un cadre d'apprentissage indéniable : les valeurs de solidarité, d'entraide, de dépassement de soi dans l'effort en sont un exemple. C'est aussi un milieu vivant qui permet une médiation sociale et environnementale autour de grands enjeux d'actualité. Découvrir, apprendre ou réapprendre les valeurs et la culture montagnarde, alpine, sont au cœur de ce dispositif proposé par le Parc.



L'APPEL À PROJETS EN QUELQUES MOTS

INTENTIONS DU PARC

Depuis plusieurs années le Parc naturel régional du Vercors, avec le soutien de l'État, des régions PACA et AuRA ou encore de l'Europe, porte et accompagne des projets dans le cadre du programme interrégional « [Espaces Valléens](#) ». Ils visent à s'**adapter collectivement au changement climatique** afin de maintenir la **qualité de vie des habitants** et l'attractivité pour les visiteurs. L'objectif de ces Espaces Valléens est de proposer un cadre technique et financier pour encourager les Alpes françaises dans une stratégie de diversification touristique basée sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels. La jeunesse alpine est bien identifiée dans ce programme puisqu'un des objectifs stratégiques est de les accompagner dans la **compréhension du changement climatique** et la **découverte des patrimoines naturels et culturels**.

La mission Éducation, Culture et Participation Citoyenne du Syndicat Mixte du Parc s'est d'abord concentrée sur le développement de projets pédagogiques en milieu scolaire afin d'**encourager** les jeunes élèves à une meilleure connaissance du territoire et de ses grands enjeux.

Afin d'élargir son champ d'action au-delà du cadre scolaire, le Parc du Vercors souhaite s'investir aux côtés des structures d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) pour proposer aux enfants et aux jeunes du territoire (entre 8-15 ans) de se rencontrer autour d'une expérience de la montagne et de découvrir leur environnement proche sous la forme d'un mini-séjour.



OBJECTIFS DU PROJET

Via cet appel à projets, à l'attention des ACM du territoire du Parc et de ses villes-portes et associée (voir annexes), le syndicat mixte du Parc propose la coordination et le financement de deux mini-séjours en 2024, dont les objectifs sont les suivants :

- ▶ **Découvrir/redécouvrir la montagne** et ses valeurs, ses fragilités ;
- ▶ Appréhender la **culture montagnarde**, alpine ;
- ▶ Comprendre les enjeux actuels en matière de **biodiversité, de mobilités, de changement climatique, de cohabitation et de respect du vivant** ;
- ▶ Proposer des temps d'immersion, en **itinérance avec des ânes** (lien à l'animal, n'emporter que ce dont on a vraiment besoin,...) pour apprendre à se connaître (soi et les autres) en mélangeant les publics (enfants et jeunes issus de milieu urbain et des villages au cœur du territoire du Parc, voire même d'autres territoires des Espaces Valléens) ;
- ▶ Vivre une **expérience inoubliable**, découvrir la randonnée et le bivouac en pleine nature.

Le tout dans **un cadre pédagogique** sécurisant et accompagné pour les enfants et les jeunes, en faisant le lien avec des actions spécifiques menées par le Parc ou ses partenaires (Réserve Internationale de Ciel Étoilé, réintroduction d'espèces,...)

Ce projet a aussi pour objectif de **créer une émulation** avec et entre les Accueils Collectifs de Mineurs, centres sociaux et structures jeunesse pour des échanges sur le territoire, pouvant se poursuivre dans le cadre de nouvelles collaborations inter-structures.

Le Parc du Vercors ambitionne de proposer cet **appel à projets chaque année** afin de faire participer un maximum d'enfants et de jeunes à cette expérience.



DESCRIPTION

MINI-SÉJOURS : LE PRINCIPE

Ces mini-séjours ont vocation à emmener des petits groupes d'enfants et de jeunes âgés entre 8 et 15 ans en immersion en montagne durant 2 jours et 1 nuit en bivouac (ou plus, selon le projet et les financements des structures participantes), encadrés par un accompagnateur ou une accompagnatrice moyenne montagne (AMM) et accompagnés d'ânes de bât. L'expérience en montagne sera caractérisée par **la rencontre et l'itinérance** :

- ▶ Constitution d'un groupe de **quatorze enfants et/ou jeunes issus de deux structures différentes** : idéalement une issue des villes-portes et une du périmètre du Parc ;
- ▶ Rendez-vous à un point précis puis un départ à pied pour une **itinérance avec des ânes** de bât ;
- ▶ Participation à la **vie collective** et organisation de la **vie quotidienne** : préparer à manger, monter un campement, tout cela, dans le respect de l'environnement et selon le principe « *leave no trace*¹ » ;
- ▶ Découverte des milieux ou des espèces par l'observation, compréhension de la cohabitation avec les activités humaines, le tout, par des **approches sensibles et ludiques**.

PÉRIODE ET LIEU

Les séjours se dérouleront durant **l'été 2024**, dans le territoire du Parc, sur des espaces naturels qui offriront un cadre particulier. À titre d'exemple, les Espaces Naturels Sensibles ou la Réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors permettront une approche pédagogique liée à la préservation des milieux et à la cohabitation entre activités humaines et milieux spécifiques.

PRÉPARATION

Le projet ne se limite pas au temps du mini-séjour. Il démarre avant. Plusieurs **temps de travail** entre le Parc, les équipes pédagogiques des structures sélectionnées et l'AMM seront menés pour élaborer les contenus et les approches pédagogiques, les sites d'intérêts et l'organisation logistique. Les enfants/jeunes devront être associés à la phase préparatoire.

BILAN ET ÉVALUATION

À l'issue de chaque séjour un bilan sera réalisé avec les parties prenantes, les enfants/jeunes pour aller plus loin les années suivantes et améliorer les mini-séjours.

Des temps de retour d'expérience et de travail collectif sur les approches pédagogiques pourront être réalisés en lien avec les autres Espaces Valléens porteurs de tels projets.

COMMUNICATION

Une communication en lien avec le dispositif [1001 nuits alpines](#) (réseau [Educ'Alpes](#)) sera réalisée afin de valoriser l'expérience des enfants et des jeunes ainsi que les séjours.

1 Ne pas laisser de trace

RÔLES ET MISSIONS DE CHACUN

RÔLE DU PARC

- ▶ Coordination globale du projet et mise en lien entre les différentes parties prenantes (animation des réunions de préparation et de bilan, intervention dans les structures jeunesse, participation aux mini-séjours dans la mesure du possible) ;
- ▶ Mise en lien de deux structures (villes-portes/village du périmètre du Parc), le cas échéant ;
- ▶ Proposition de contenus, mise à disposition d'outils pédagogiques et/ou de méthodes ;
- ▶ Valorisation et communication autour du projet.

RÔLE DES ACM PARTICIPANTS

- ▶ Participation active aux réunions de préparation et de bilan ;
- ▶ Mobilisation d'un groupe d'enfants/jeunes (7 par structure) et organisation des temps préparatoires avec eux ;
- ▶ Valorisation et communication autour du projet.

COÛT ET FINANCEMENTS

Grâce au financement du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), le **Parc prend en charge les postes de dépenses suivants** :

- ▶ Encadrement par un ou une AMM diplômé-e d'État et formé-e par le Parc aux enjeux du territoire,
- ▶ Deux ânes de bat,
- ▶ Petit matériel pédagogique, si nécessaire.

Restera à la charge des ACM :

- ▶ Encadrement et animation du groupe,
- ▶ Trajet aller/retour pour rallier le point de départ du séjour,
- ▶ Matériel de montagne, de bivouac et de cuisine en plein air,
- ▶ Repas durant le séjour pour l'ensemble des participants, encadrants compris.

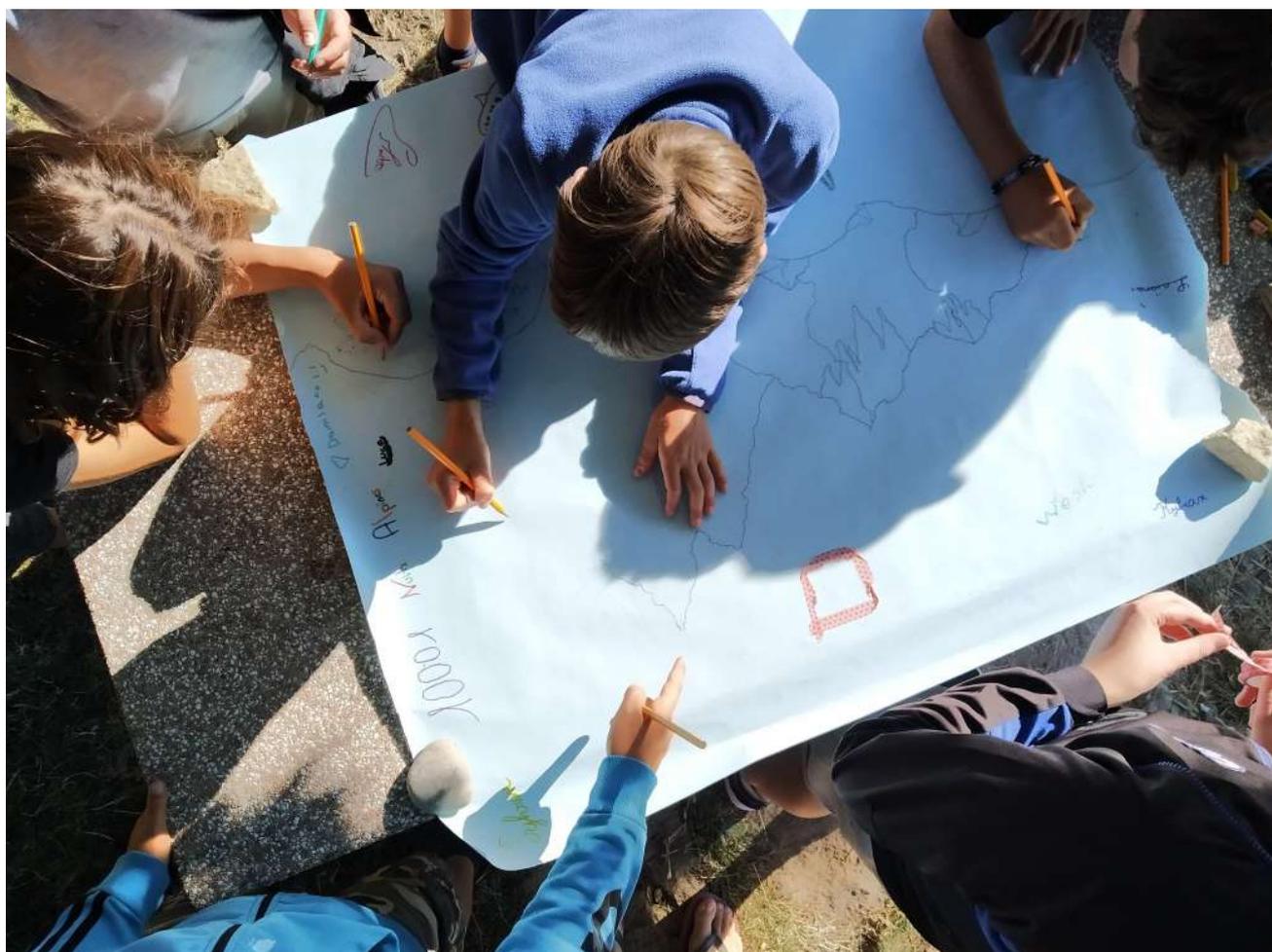
Dans le cas de figure où les structures souhaitent étendre la durée du mini-séjour à plus d'une nuit, il leur sera demandé de financer l'AMM, les ânes de bât ainsi que les repas pour les jours supplémentaires.

NB : les financements mobilisés par le Parc doivent être confirmés prochainement. Si ce n'était pas le cas, l'information serait partagée au plus tôt.

SELECTION

CRITÈRES DE SÉLECTION

- ▶ Ne peuvent répondre à l'appel à projets que les **Accueils Collectifs de Mineurs** (associatifs ou institutionnels) ;
- ▶ Motivation et engagement pour de la **co-construction** du programme en prenant en compte les objectifs proposés par le Parc et liés à des financements (participation à des réunions de préparation et un temps de bilan) ;
- ▶ Engagement à fournir un **livrable** à l'issue du mini-séjour (carnets d'aventures, dessins, vidéos, photos, etc) ;
- ▶ Intérêt et curiosité pour les **enjeux alpins**, en lien avec le **projet pédagogique** de la structure ;
- ▶ **Équité** territoriale : le Parc veillera à une rotation entre les structures participantes chaque année, de sorte qu'un maximum de structures puissent bénéficier de ce dispositif ;
- ▶ Composition d'un **binôme de structures** (villes-portes/périmètre du Parc – Le Parc sera force de proposition si le binôme n'est pas constitué d'avance) ;
- ▶ Correspondance des **tranches d'âges** entre les deux structures ;
- ▶ Capacité à **mobiliser 7 enfants/jeunes** par structure.



L'APPEL À PROJETS : COMMENT CANDIDATER ?

Pour candidater, un formulaire est à remplir sur le lien suivant : [Formulaire mini-séjours](#)

La **date limite de candidature est fixée au 5 avril 2024**. Après sélections, nous reviendrons rapidement vers vous pour construire ensemble le projet.

En cas d'un nombre élevé de candidature, notez bien que nous envisageons de proposer ce projet sur plusieurs années, sous cette forme ou une autre en fonction du bilan qui sera réalisé à l'issue des mini-séjours 2024.

Afin de mieux comprendre les enjeux du projet et de répondre à vos questions en vue d'une candidature, nous proposons **deux webinaires** :

- ▶ Mardi 19 mars de 18h à 19h ;
- ▶ Jeudi 28 mars de 12h30 à 13h30.

Si vous souhaitez participer, merci de vous inscrire via ce lien : [inscription webinaire](#). Sans inscrit, le webinaire sera annulé.

L'équipe du service Education, Culture et Participation citoyenne se tient à votre disposition à l'adresse suivante : oceane.pflieger@pnr-vercors.fr.



LISTE DES VILLES-PORTES & ASSOCIÉE :

- Crest
- Grenoble
- Romans-sur-Isère
- Saint-Marcellin
- Vinay
- Mens (ville associée)

ILS NOUS SOUTIENNENT



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Avec le concours de l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur la Massif Alpin avec les Fonds Européens de Développement Régional.
Co-financé par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et l'État. Agence Nationale de la Cohésion des Territoires-FNADT-CIMA.

Parc naturel
régional du Vercors
Maison du Parc
255, chemin des Fusillés
38250 Lans-en-Vercors
Tél. : 04 76 94 38 26
www.parc-du-vercors.fr